



JEUNESSE

COVID-19 – Allongement de la pause méridienne dans les écoles

Pour faire suite aux annonces du Premier Ministre de la semaine passée et depuis le mardi 02 février 2021, l'organisation de la restauration scolaire durant la pause méridienne évolue. Ainsi, voici les mises à jour des mesures proposées par la Ville de Guérande.

Publié le 04 février 2021

Les écoles primaires et les restaurants scolaires, qui sont restés ouverts, ont fait évoluer à nouveau leur protocole sanitaire.

Depuis le mardi 02 février, est initié un élargissement de la pause méridienne ayant pour conséquence une modification des horaires des écoles le midi : fin de la classe 15 minutes plus tôt et reprise 15 minutes plus tard. La pause méridienne s'effectue ainsi entre 11h45 et 14h pour l'ensemble des sites, excepté l'école Diwan. Cet aménagement concerne uniquement l'organisation de la restauration scolaire, les horaires d'accueil et de départ des élèves ne fréquentant pas les cantines restent inchangés.

Le planning de la restauration pour les maternelles s'organise autour de deux services. Trois temps sont prévus pour les écoles élémentaires, à l'exception des écoles de Saillé qui proposent deux services distincts pour tous les niveaux.

Concernant l'organisation des salles de restauration, les enfants seront regroupés par groupe de 4 élèves par table et avec 2 mètres de distanciation entre chaque classe.

Ce fonctionnement, mis en place en concertation avec les directrices et directeurs d'écoles, a pour objectif de perturber le moins possible l'enseignement.

Des ajustements pourront intervenir si besoin ultérieurement.

Retrouvez toutes les informations sur les mesures mises en place par la Ville de Guérande sur <https://www.ville-guerande.fr/actualites-et-evenements/covid-19>



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h